

DOSSIER 7

LA DYNAMIQUE DE LA STRATIFICATION SOCIALE

Hiérarchie sociale : Classement visant à distinguer des supérieurs, des inférieurs et donc des intermédiaires, au regard de certains critères fonctionnant comme valeurs..

Stratification sociale : Système hiérarchisé de statuts représentant des inégalités de pouvoir, de richesse, ou de prestige entre les membres d'une société.

Castes : Groupes sociaux strictement délimités et séparés de façon rigide les uns des autres.

Ordres : Système de stratification sociale fondée sur une séparation juridique entre des groupes qui se distinguent alors par la plus ou moins grande étendue de leurs privilèges légaux.

Classes sociales : Groupes sociaux dans une société où il n'existe pas de hiérarchie sociale officielle et juridique mais dans laquelle on observe une tendance à l'hérédité des positions sociales. Selon Marx, les membres d'une même classe se caractérisent par la même place dans les rapports de production, un mode de vie et de ressources propres, est le même sentiment d'appartenir à ce groupe.

Inégalité : Différence qui se traduit en termes d'avantages et de désavantages, et qui fonde donc une hiérarchie.

PCS (professions et catégories socio-professionnelles) : Regroupement d'individus ayant le même statut socioprofessionnel, selon des principes de classement élaborés par l'INSEE: « la définition a pour objet de classer l'ensemble de la population en un nombre restreint de catégorie présentant chacune une certaine homogénéité sociale. »

Les principaux critères de classification sont : le statut, la profession, la qualification ou la place dans la hiérarchie, la taille de l'entreprise, l'activité économique de l'entreprise...

Moyennisation : Idée selon laquelle on assisterait à une atténuation des clivages sociaux accompagnés d'un gonflement des couches sociales intermédiaires ou « moyennes ».

Revenus primaires : Revenus des agents économiques qui sont perçus en rémunération des facteurs de production (travail et/ou capital).

Revenu disponible brut (RDB) : Revenu après prélèvements (impôts et cotisations sociales) et après versement des revenus sociaux (ou revenus de transfert). C'est le revenu dont dispose un ménage pour consommer et épargner.

Revenus de transfert : Revenus financés essentiellement par les cotisations et par l'impôt et versé aux assurés sociaux pour les couvrir contre les risques sociaux dont ils ne sont pas responsables. On parle aussi de **prestations sociales**, de **revenus sociaux**, ou encore de **revenus indirects**.

Revenus mixtes : Revenus de l'éviter non-salariés qui rémunèrent à la fois le travail fourni par un agent économique et le patrimoine utilisé dans son activité.

Revenus du patrimoine : Revenus provenant de la propriété des biens ou de placements financiers. On parle aussi de **revenus de la propriété** ou de **revenus du capital**.

Revenus du travail (ou revenus de l'activité) : Revenus provenant du travail que celui-ci soit salarié ou non (travail indépendant, professions libérales).

Patrimoine : Ensemble des avoirs (avoirs fonciers, valeurs mobilières, avoirs sur comptes bancaires) et des dettes possédés par un agent économique à un moment donné.

Consommation : Opération économique consistant dans l'utilisation immédiate de biens ou de services qui seront détruits dans ce processus.

Niveau de vie : Quantité de biens et de services dont peut disposer un individu, un ménage, ou un groupe social, en fonction de ses ressources.

Mode de vie : Façon de vivre, de consommer, d'utiliser ses loisirs,... Propre à un ménage ou un groupe social.

Courbe de Lorenz : Représentation graphique des inégalités de revenus (ou de patrimoine) et du degré de concentration des revenus (ou des patrimoines) sur une faible proportion des ménages.

Décile : Valeur d'un caractère qui partage l'effectif total d'une série en 10 groupes égaux, les valeurs de la série étant classées par ordre croissant. Il y a donc neuf déciles notés de 1 à 9 : D1 à D9. *Le premier décile est tel que 10 % de l'effectif de la série lui sont inférieurs et 90 % lui sont supérieurs ; le deuxième décile est tel que 20 % de l'effectif de la série lui sont inférieurs et 80 % lui sont supérieurs ; etc.*

Médiane : Valeur qui sépare l'effectif d'une population en deux parties égales. *Ainsi, par exemple, le salaire médian est tel que 50 % des salariés perçoivent moins, et 50 % perçoivent davantage.*

Rapport interdécile : Rapport entre le neuvième décile (D9) et le premier décile (D1).

Pauvreté : Situation dans laquelle se trouve un individu ou un groupe d'individus, démunis de ressources jugées essentielles et qui se trouvent donc dans une grande précarité.

La pauvreté peut être définie de manière **absolue**, lorsque les ressources des individus concernés ne dépassent pas un minimum vital (seuil de pauvreté fixé en unités monétaires). On préfère généralement parler de **pauvreté relative** puisqu'elle se rapporte à une norme variable selon les époques et les sociétés. (par exemple on peut se référer à la moitié, à 60% ou 40% du revenu médian).

Travailleurs pauvres (ou « working poors ») : Personnes qui ont un emploi mais qui perçoivent des rémunérations trop faibles pour pouvoir vivre décemment.